



Visites d'entreprises :

Le San au service des entreprises

Les visites d'entreprises s'inscrivent dans les actions lancées par le San en matière de développement économique pour favoriser le maintien et le développement des entreprises présentes sur le territoire.

La démarche

- S'appuyant notamment sur les informations collectées lors de « l'Enquête Entreprises annuelle », la Direction du développement économique du San propose aux entreprises situées dans les parcs d'activités de les accompagner dans leurs projets de développement et de recrutement en lien avec ses différents partenaires (Epa, Maison de l'Emploi et de la formation notamment). Elle apporte des réponses aux éventuels besoins ou difficultés des entreprises inhérents au fonctionnement de leur activité ou de leur implantation (signalétique, transport par exemple). La Direction du développement économique du San propose également aux entreprises une présentation des projets et de l'offre de services du territoire.
- Le renforcement du dialogue avec les entreprises implantées sur le territoire pour optimiser leur ancrage local est l'un des objectifs identifiés dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement économique de Sénart.

Un début prometteur

- Le San a rencontré depuis novembre 2009 une trentaine d'entreprises dans la plupart des parcs d'activités économiques de Sénart.
- Dans un souci d'efficacité et en fonction des problématiques abordées, les attentes émanant des entreprises rencontrées seront systématiquement relayées auprès des services du San concernés ou auprès d'un réseau de partenaires économiques que sont notamment l'Epa, la Maison de l'emploi et de la Formation, les communes, Sénart Entreprises, etc
- D'autres actions d'animation économique visant à rencontrer et associer les chefs d'entreprises seront engagées courant 2010 avec en particulier l'organisation de « petits-déjeuners entreprises » et de réunions thématiques sur la fibre optique, le transport, l'action collective en matière d'environnement par exemple.

Des questions précises, des réponses concrètes

- Parmi les sujets évoqués par les chefs d'entreprises, des problématiques liées à la signalétique, le transport, l'entretien des parcs d'activités, la sécurité, l'éclairage, la gestion des déchets, des projets d'extension/relocalisation, de recrutement, difficile de faire la liste exhaustive des sujets abordés lors de ces visites tant les besoins d'informations et de réponses exprimés par des entreprises sont importants, justifiant pleinement la tenue de ces rencontres.
- Plusieurs outils ou démarches sont ainsi mis en place pour répondre aux préoccupations des entreprises :

CONTACTS SAN DE SÉNART
Roland Puig
01 64 13 17 32
r.puig@san-senart.fr

Jeanne Rebuffat
01 64 13 17 31
j.rebuffat@san-senart.fr

CONTACT PRESSE
Pascale Montéville
01 43 80 66 72
pmonville@orange.fr



communiqué

communiqué de presse Visites d'entreprises

15 février 2010

Ainsi en matière de signalétique, le San engagera sur 2010 et 2011 sur les parcs d'activités économiques la réalisation de totems d'entrée de parc d'activités puis de Relais Information Services.

En matière de Transport, concernant le déplacement des salariés, des solutions peuvent être apportées en fonction des besoins des entreprises et des caractéristiques des parcs d'activités (mise en place d'une ligne de bus dédiée, présentation du Tzen, du dispositif Vélostation et du réseau Sénart bus)

En matière de recrutement, l'entreprise à la recherche de nouveaux collaborateurs peut être mise en relation et accompagnée par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart.

- D'autres démarches sont proposées pour faciliter l'intégration et/ou le développement des entreprises au sein des Parc d'activités. Ainsi, dans le cadre d'une recherche de locaux ou d'un terrain, un accompagnement est assuré par le San en lien avec l'Epa et Seine-et-Marne Développement. Un guide d'accueil des entreprises et de leur salariés est en cours d'élaboration. Une nouvelle version de la newsletter économique (www.senart-eco.com) apporte des informations pratiques pour les entreprises et leur permet de disposer d'une meilleure lisibilité des actions engagées par les différents acteurs économique du territoire.

CONTACTS SAN DE SÉNART

Roland Puig
01 64 13 17 32
r.puig@san-senart.fr

Jeanne Rebuffat
01 64 13 17 31
j.rebuffat@san-senart.fr

CONTACT PRESSE
Pascale Montéville
01 43 80 66 72
pmonteville@orange.fr

www.senart.com

SÉNART, TERRITOIRE EXEMPLAIRE DE DEVELOPPEMENT*

*Territoire exemplaire du développement durable,
convention signée en 2005 avec l'ARENE

- 35 km de Paris > 35 minutes par le RER D
- 10 communes > 12 000 ha
- 106 000 habitants
- 1 francilien sur 100 est Sénartais !
- 40 000 emplois > 3 600 entreprises
- 260 km de réseau de bus > 30 000 voyageurs jour
- 180 km de pistes cyclables
- 75 % du territoire composé d'espaces naturels

